Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260505-2026_080B_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 MAI 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE CINQ MAI, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 29 avril 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Stéphane de SALLIER DUPIN, Gwenaëlle AOUTIN, Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Véronique DELAÎTRE, Jean-Luc COUËLLAN, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Yves RUFFET, Yvonnick GOUAULT, Nicolas BESREST.

Yvon BERHAULT, Paulette BEUREL, Marie-Sergine BÉZARD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Gilles BOURRÉ, David BULROT, Myriam CARIMALO, Christelle CARRO (*Suppléante de Daniel COMMAULT, absent*), Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Nadège FRANÇAIS, Julie GAUDIN, Vanessa GERTSCH, Jean-Luc GOUYETTE, Alain GUILLOT, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Guy HEURTAULT, Laurent JOSSET (*Suppléant de Catherine DREZET, absente)*, Loïc LANDIN, Marine LE BOUEDEC, Nadège LE GUEN, Jean-Marie LE MOUNIER, Pascal LEBRETON, Nicolas LORMEL, Roland LUCAS, Alexis MENARD, Xavier MERPAULT, Valérie MORFOUASSE, Michel PESLIER, Dominique PORTAL, Antoine RAVARD, Nicolas RÉALLAND, Catherine RENAULT, Sylvain RENAUT, Michel RICHARD, Patrice RONDEL, Christian TARDY, Catherine TIENGOU, Annie VALO, Jackie VENTUROLI.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Sylvain BERNU donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Marie-Claude LESNÉ donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Virginie DEBEGUE donne pouvoir à Alain GUILLOT,
- Samy GOASTER, André HAMON, Christophe MARCHAND.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Yvon BERHAULT

Délibération n°2026-080

Membres en exercice : 69 Présents : 63 Absents : 6 Pouvoirs : 5

AFFAIRES GENERALES
SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE CAP D'ERQUY CAP FREHEL – DESIGNATIONS

Lamballe Terre & Mer adhère au Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel avec le Département des Côtes d'Armor et Dinan Agglomération. Il a pour objectif la préservation et la mise en valeur du territoire des Caps d'Erquy et de Fréhel, notamment la richesse de son patrimoine naturel, culturel et économique. Cette vocation d'animation du territoire s'organise autour de trois missions :

- La coordination de la démarche Grand Site et du label Grand Site de France (mission axée sur les

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260505-2026_080B_DELIB-DE

quatre communes du Grand Site, soit Erquy, Plurien, Fréhel et Plévenon),
- L'animation du dispositif Natura 2000 *(mission axée sur les sept communes du site Natura 2000)*,
- L'éducation au territoire et la communication (mission exercée sur l'ensemble du périmètre du syndicat avec un accent sur les quatre communes du Grand Site).

Il convient de désigner 5 titulaires et 2 suppléants pour représenter Lamballe Terre & Mer au sein du comité syndical du Syndicat Mixte du Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel.

Vu
- L'arrêté préfectoral du 21 mars 2017, portant modification des statuts du Syndicat Mixte du Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel,
- La délibération n°2026-077 du 5 mai 2026, fixant les modalités de désignation des représentants de Lamballe Terre & Mer dans des syndicats mixtes ouverts,

Considérant l'absence de disposition statutaire sur les modalités de désignation des délégués,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- DESIGNE, pour siéger au Comité syndical du Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel :

Délégués titulaires :
- Gwenaëlle AOUTIN
- Caroline MORICE
- Pascal LEBRETON
- France LE DOUARIN
- Yvonnick GOUAULT

Délégués suppléants :
- Isabelle RONNÉ-GUÉHO
- Gilles BOURRÉ

- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor,
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 20/05/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

